



Prescription date de juf

Par **Guerinos**, le **10/04/2021** à **17:36**

Bonjour mon jugement de divorce date de 2007 qui as condamné mon ex mari à me verser des dommages et intérêts plus les dépens. J'ai tenté depuis 2010 par l'intermédiaire d'huissier de faire appliquer le jugement mais mon débiteur est resté sans réaction. J'ai engagé une avocate qui as fait une hypothèque immobilière judiciaire car Mr à des biens immobiliers malheureusement ce dernier est décédé est ce que les heritiers peuvent s'opposer à cette hypothèque immobilière ?si oui quelles sont les recours?et il y a til prescription ?étant donné que j'ai engagée depuis le début des tentatives pour faire appliquer le jugement de 2007?et pour les dépens ce sont bien les frais engagés pour faire appliquer le jugement ?A savoir les frais d'avocat ?Merci d'avance pour vos réponses.